

Réf : 2022_25

Séance du 21 novembre 2022

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	8	7

Date de la convocation

16/11/2022

Date d'affichage

28/11/2022

Objet de la délibération

Installations classées – Parc éolien de la vallée de l'Escrebieux

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Maire

Isabelle DERUY



le Conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Isabelle DERUY, Maire

Présents :

Isabelle DERUY ; Pascal AUBANEL ; Daniel LECLERCQ ; Bruno LEBLANC ; Philippe VION

Absents excusés :

Didier CORDONNIER (procuration à Isabelle DERUY)
Stéphanie FALL
Rachel QUIGNON (procuration à Pascal AUBANEL)

Secrétaire de séance :

Philippe VION

Madame le Maire présente le projet d'installations classées de Parc éolien de la vallée de l'Escrebieux situé sur les communes d'Izel-lès-Equerchin et de Quiéry-la-Motte, ce parc sera constitué de 3 aérogénérateurs. L'enquête publique se déroule du 7 novembre 2022 au 7 décembre 2022.

Après délibération le conseil municipal émet un avis favorable à ce projet qui ne provoque pas de nuisances sur notre commune.